

Nos Institutions, — Notre Langue, — Nos Lois.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE, 5 JANVIER 1912

Affaires Municipales

Mardi dernier les élections municipales de notre ville ont eu lieu. Le maire et les cinq échevins sortant de charge ont été réélus par acclamation.

Nombreux sont les contribuables de la ville même parmi les amis politiques du Conseil qui désirent un changement.

Mais notre corps municipal s'est mis sur les bras une demi-douzaine de mauvaises affaires qu'il importe de lui laisser à débrouiller.

Le fameux contrat de \$60,000 avec la Colonial Engineering Co., s'est terminé en un fiasco tel que le Conseil lui-même n'a pu faire autre chose que de refuser de payer la balance due à la Colonial Engineering Co. Le procès va commencer prochainement.

La ville a aussi sur les bras la responsabilité des suites de la scène de sauvagerie du 20 septembre dernier; plusieurs poursuites en dommage seront probablement prises contre la ville qui a refusé d'indemniser les victimes des lanceurs de roches.

Si la ville est condamnée, le Conseil aura à faire payer ceux qui de près ou de loin ont pris part à cette émeute ou qui sont responsables des dommages que la Cour accordera.

Il y a deux ans que les échevins sortant de charge et le maire élus en même temps ont leur coudées franches.

"L'Union" qui est morte d'avoir défendu toutes les mauvaises causes politiques et municipales, avait prédit que l'arrivée de ces Messieurs au pouvoir nous vaudrait un boom industriel extraordinaire.

Ce que le Conseil a fait de mieux à ce sujet ce sont ses vantardises, pondues pour le public et mises au jour dans la courbe municipale de la rue Girouard, où l'huile est ou était fournie par le greffier à \$1500 par année.

nir au pouvoir *ben vite*. C'est un moyen comme un autre de se remonter le moral, et c'est quand on reçoit des tuiles comme celle là qu'on sent le besoin de se consoler soi-même, comme on peut.

L'Union, de notre ville, n'a pu résister au marasme épidémique qui s'est emparé de tous les milieux libéraux depuis le 21 septembre. La pauvre vieille en est morte.

Rien qu'un clairon pour tout refaire la besogne, avec, pardessus le marché, un souffleur pris de toutes ses journées au Conseil-de-Ville et payé \$1500 pour donner à cette respectable institution tout son temps, ça n'est pas un clairon régulier, mais un clairon écopé. Bien qu'on ne nous ait pas consulté aux derniers moments de la vieille, nous nous demandons si l'héritier qu'on nous annonce ne sera pas, lui aussi, obligé d'abandonner la partie.

Nous reproduisons les commentaires de notre excellent confrère de La Tribune au sujet de la mort de L'Union.

UNE NOUVELLE FLÛTE

L'Union va mourir!... Ah! pleurez, pleurez, mes yeux... Qu'allons nous devenir!.....

C'est elle même qui nous l'annonce dans son numéro de jeudi.

L'Union paraissait trois fois la semaine, et malgré les énormes contrats du gouvernement, et les bonnes petites miettes des organisations politiques, elle ne peut se maintenir sur ce pied. Cependant, une nouvelle feuille va naître de ses cendres et sera publiée une fois la semaine, elle s'appellera: "Le Clairon".

Nous n'aurions jamais cru que le directeur de "L'Union", Damien Téléphore Bouchard, aurait en lui-même assez honte de son journal et de son histoire, pour en abstraire même le nom.

Après 38 années d'existence, il faut de bien graves raisons pour jeter par terre un journal militant. S'est-on rendu compte que le nom seul attaché à cette feuille, vestige de ses campagnes malheureuses, suffit pour provoquer des haut le cœur et tenir à l'écart des gens de bonne volonté? Y a-t-il quelques sentences obsédantes, véritable fantôme, qui percent sans cesse dans cette boutique, et que l'équerre et le compas du destructeur vont essayer de faire disparaître, en dardant un grand coup?.....

Toujours est-il que "L'Union" va mourir, et sur ses ruines, les mêmes croquemorts qui l'ont enterrée, vont faire naître "Le Clairon". Damien Téléphore Bouchard étant le directeur de la nouvelle feuille, il n'y aura tout au plus qu'un déplacement de caractères typographiques dans le titre. On y verra toujours la virginité politique de M. L. J. Gauthier, l'excellent (1) contrat de la ville avec la "Colonial Engineering", et l'importance (avec un I majuscule du "vicair Bouchard".....

Toutes nos félicitations au gouvernement et au nouveau juge.

La PATRIE et la Banque de Saint-Hyacinthe.

Le camarade qui a entrepris ce sujet dans les colonnes de notre grand confrère de Montréal devient très solennel.

Nous croyons bien, comme lui, que de tous les malheurs, — ceux des banques non exceptés, — il y a des leçons à tirer.

Mais vouloir faire de la liquidation une espèce de mystérieuse conspiration pour dépeupiller les déposants, c'est un peu fort.

Ce que le liquidateur a dit en cour: ON EST TOUJOURS ENTRAVÉ, n'a pas été lancé avec l'emphase et le ton alarmiste ou mystérieusement significatif que les majuscules de la Patrie et tout son article font supposer. M. Philie voulait tout simplement exprimer l'impossibilité où il était de fixer une date pour la clôture des procédures de la liquidation.

La cour de l'Échiquier n'a rendu son jugement que tard l'an dernier; elle a gardé les fonds plus longtemps que de raison; sur la question de la dernière réclamation de \$30,000 qu'elle a réduite à \$5000 environ, son jugement final n'est pas encore rendu; la question du paiement des \$84,000 de subsides dus à quelqu'un par le gouvernement de Québec, traîne toujours; le juge n'a pas voulu ordonner l'appel de la double responsabilité, avant la liquidation à fond de l'actif laissé par la banque.

Voilà autant de causes de retard dont le contrôle s'échappait aux avocats et au liquidateur, et qui ne sont pas sujettes à avoir été parties du plan de conspiration.

Si La Patrie n'a pas d'autre objet en vue que celui d'exprimer son regret que les lenteurs de la justice administrative soient si lamentablement accentuées, et d'obtenir un remède ou de tirer une leçon du malheur arrivé, — nous en sommes.

Si elle veut faire porter la responsabilité de ces lenteurs et de ces entraves aux avocats de la liquidation et au liquidateur, dénoncer ces Messieurs aux déposants et leur attirer les récriminations de ces derniers, et la responsabilité des ventes de dépôts, nous croyons qu'elle a tort.

Si La Patrie n'a en vue que d'attirer l'attention du public sur le parti que l'on peut tirer de l'expérience des liquidations récentes pour l'amélioration de la loi des Banques, qui détermine comment seront protégés les MILLE MILLIONS, qui sont confiés à nos institutions financières, — qu'elle y aille sérieusement: la science de ses rédacteurs, ne saurait être engagée à meilleure besogne.

Mais si elle veut que les déposants touchent au plus vite, les 30 cts qui leur sont encore dus, elle ferait mieux de leur proposer moins d'enquêtes à faire, qui seront encore payées de leurs deniers, et non de ceux des actionnaires.

Joseph Pope, sous-secrétaire d'Etat, qui sont créés chevaliers commandeurs de l'Ordre Saint-Michel et Saint-Georges; Thomas Cooper Boville, sous-ministre des finances, compagnon de l'Ordre St-Michel et Saint-Georges; et le lieutenant colonel Rodolphe Forget, de Montréal, l'un et l'autre membres de la Chambre des Communes, qui deviennent Chevaliers.

Tout le monde se réjouit, ici, du grand honneur conféré au premier ministre, en retour de la part qu'il a prise à la politique canadienne.

Le Très Honorable R. L. Borden a peu ou point d'ennemis personnels et il a été très occupé, hier, à répondre aux messages de félicitations qui lui arrivaient de toutes parts, venant de libéraux comme de conservateurs.

Au nombre des premiers à lui transmettre des félicitations étaient le duc de Connaught et Sir Wilfrid Laurier. On a manifesté quelque surprise de ce que le premier ministre n'ait pas été fait Chevalier, ce qui lui aurait donné le titre plus pompeux de "Sir," mais comme il est admis que si M. Borden avait voulu avoir ce titre, l'aurait eu, l'on en déduit que M. Borden s'est contenté d'une distinction dont se sont honorés les membres du Conseil Privé de Sa Majesté. Dans les cercles officiels, cette distinction est même considérée comme étant plus élevée que celle de Chevalier.

Tandis qu'il y a cinquante chevaliers au Canada, il n'y a que cinq Canadiens qui ont le droit de faire précéder leur nom du titre de Très Honorable. Ce sont: Sir Chs. Tupper, Sir Wilfrid Laurier, Sir Richard Cartwright, Sir Chs. Fitzpatrick, et M. Borden. L'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud n'ont chacune qu'un seul membre du Conseil Privé.

Le Très Honorable Robert Laird Borden, ainsi qu'il sera désigné à l'avenir, est né à Grand Pré, Nouvelle-Ecosse, le 26 juin, 1854. Il a été élu au Parlement en 1896, et il fut chef de l'opposition, depuis 1900. Au mois d'octobre dernier il devint premier ministre du Canada, après une éclatante victoire aux élections générales du 21 septembre.

Sir Rodolphe Forget qui vient d'être décoré par Sa Majesté le Roi Georges V, à l'occasion du Nouvel An, est l'un des financiers les mieux connus du Canada et une puissance dans le monde financier de Montréal. Il est né à Terrebonne en 1861 et c'est là aussi, au collège Masson qu'il a fait son éducation. Il se fit plus tard agent de change à Montréal et il ne tarda pas à se placer au premier rang parmi les soumissionnaires de la finance.

Son influence a sans cesse grandi partout où il s'est fait connaître et il compte autant de succès politiques que financiers. En 1904 il fut élu à la Chambre des Communes pour le comté de Charlevoix et réélu pour le même comté en 1908. Aux dernières élections de 1911, non seulement il a conservé son siège mais il a aussi réussi à conquérir le comté de Montmorency, considéré comme un château-fort libéral.

Sir Rodolphe Forget est président de la compagnie Richelieu et Ontario; président de la Banque Internationale du Canada; président de la Québec Railway, L. H. & P. Co.; vice-président de la Montréal L. H. & P. Co.; directeur de la Canadian General Electric Co.; de la Toronto Railway Co.; de la Canada Cement Co.; de la Wayagamack Pulp & Paper Co.; et de la Eastern Canada Pulp Co., et de plusieurs autres entreprises considérables.

Ses dons ne se comptent plus et l'Hôpital Notre-Dame de Montréal doit plus que quiconque à son inépuisable générosité.

Sir John Morrisson Gibson est lieutenant-gouverneur d'Ontario depuis 1908. Il est né en 1842. Admis au barreau d'Hamilton, il devint secrétaire provincial d'Ontario en 1889 et procureur général en 1899. Lieutenant-colonel du 13me régiment en 1876, il fut fait Colonel honoraire en 1901. En 1903 il devint commandant de la 15me brigade et il fut président de la Dominion Rifle Association pendant 14 ans. Il fut aide-de-camp du comte Aberdeen et du comte Minto, lorsque ceux-ci représentaient leur Souverain au Canada.

Sir Joseph Pope, sous-secrétaire d'Etat, au Canada, est né à Charlottetown, I. P. E., en 1854. Il est entré dans le service civil en 1878 et de 1882 à 1891 il fut secrétaire de Sir John MacDonald, premier ministre. En 1896, il devint sous-secrétaire d'Etat.

M. CHAPMAN EN FRANCE

M. Louis Foissil, le poète français bien connu, un des principaux collaborateurs de la "Revue des Poètes," de Paris, vient de publier

dans sa livraison du 10 novembre, à l'adresse de notre collaborateur M. Chapman, le beau sonnet qu'on va lire:

Fol chrétienne, traditions, chevalerie,
Patrimoine d'honneur par nos aïeux laissé,
La France d'aujourd'hui, son vieux trône brisé,
Ne trouve en ces vieux mots que vide et duperie.

Et ce sont eux pourtant que ton beau vers nous orie,
O poète qui joins au culte du passé,
—ChAMPLIN, MONTCALM et le drapeau fléurdelysé,—
De souci des futurs destins de ta patrie.

Les fils de Normandie, un jour la découvrant,
Firent, avec les blés, aux bords du Saint-Laurent,
Lever bientôt leur vieil esprit de sapience.

Je le reconnais bien. Il t'inspire. Et ta voix
Redit tout simplement à l'Aï-eule en démonsie
La si belle chanson qu'Elle sut autrefois.

Un Chevalier très populaire

La liste des faveurs royales conférées à l'occasion du nouvel an par Sa Majesté le roi Georges V en comporte une dont les Canadiens français seront heureux et fiers à plus d'un titre, M. Rodolphe Forget est orléanais.

Fils de ses œuvres et de son génie, sir Rodolphe Forget, à l'âge où la plupart des hommes ont à peine ébauché leur carrière, est à la tête des finances du pays, et l'on prévoit qu'il va bientôt devenir l'un des trois géants du nouveau et de l'ancien monde des affaires.

Le leader de la bourse, comme on appelle à Montréal sir Rodolphe Forget, est né d'une famille pauvre et modeste de Terrebonne, et a reçu son instruction commerciale dans un collège de cette province. Entré tout jeune dans une agence de courtage, il se révéla bientôt homme d'affaires avisé et prudent. Encore simple commis, il était déjà l'une des personnalités de la finance canadienne.

Plus tard devenu lui-même banquier et agent de change, il accomplit une carrière si merveilleuse que l'imagination du plus habile romancier ne pourrait créer rien de pareil. Il fut, dans le champ des affaires, une espèce de conquérant que les coalitions les plus redoutables ne parvinrent jamais à vaincre et dont la puissance grandit à mesure que les obstacles les plus terribles lui étaient suscités par la concurrence ou par l'envie.

Le petit écoleier de Terrebonne sera demain le Pierpont Morgan du Canada.

Président de la Banque Internationale du Canada, de la Cie de Navigation Richelieu et Ontario, de la "Quebec Ry. L. & P." du chemin de fer Québec-Saguenay, et de plusieurs autres entreprises commerciales et industrielles de premier ordre, vice-président de la "Montreal Light Heat and Power", directeur de la "Canadian General Electric", de la "Toronto Railway", de la "Canada Cement", le nombre des compagnies qui se disputent son nom sur la liste de leurs directeurs se chiffrent dans les trente ou quarante.

Mais sir Rodolphe Forget a un titre plus beau à notre admiration que celui du Napoléon de la finance canadienne. Il a été et il est encore l'un des soutiens les plus zélés des œuvres catholiques et françaises de ce pays. Selon le témoignage de Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, M. Forget a deux fois sauvé l'hôpital Notre-Dame de la ruine et de la banqueroute.

Sa charité encore mieux que sa philanthropie, car sir Rodolphe est un catholique pratiquant et convaincu, ne s'est pas exercée seulement à Montréal, à Québec et dans le comté de Charlevoix. Il a été dans l'Ouest canadien, le bailleur de fonds du R. Père Lacombe et mainte chapelle, mainte école française ont été élevées de ses deniers.

Pour ces raisons et pour bien d'autres, le titre de chevalier conféré à M. Forget fera plaisir à beaucoup de gens, et, sûrement, les braves électeurs de Charlevoix et de Montmorency qui l'ont élu à de fortes majorités en septembre dernier, seront fiers des honneurs conférés à leur distingué représentant.

Les citoyens de cette ville ne seront pas non plus indifférents à la faveur royale qui honore la race en même temps que l'individu, et ils se joindront sans doute à nous pour féliciter cordialement le financier qui s'intéresse sincèrement au développement de notre cité.

M. CHAPMAN EN FRANCE

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

Qui à l'occasion du "Millénaire normand", m'envoie une gerbe de ses poèmes canadiens.

COUP DE BALAI

Nous exprimions, dans notre dernier numéro, l'opinion que l'île du Prince Édouard semblait en passe de mettre fin à la division serrée des partis qui existait depuis longtemps là-bas. L'élection par acclamation du premier ministre conservateur M. Matheson et de quatre de ses partisans faisait prévoir un résultat dans ce sens. Les élections du 3 janvier ont dépassé toutes les espérances de nos amis.

NOUVEAU JUGE

Tout ce que les journaux disent de bon de l'honorable juge Siméon Beaudin, est richement mérité. Excellent avocat, excellent citoyen, M. Beaudin n'a que des amis et des admirateurs; sa nomination comme juge est une de celles que tous approuvent, parce que le titulaire a toutes les qualités requises pour dispenser la justice aux plaideurs et pour maintenir dans l'exercice de sa magistrature ce niveau de dignité courteuse, de science, d'honneur et de rectitude dans le jugement qui, seuls, font des tribunaux les arbitres acceptés des différends que l'on ne peut régler autrement que devant eux.

Honneurs a des Canadiens

Londres, 2.—La liste des décorations conférées par le Roi, à l'occasion du nouvel an, est plus courte qu'à l'ordinaire, mais le Canada est bien représenté au nombre des décorés, avec, en tête de la liste, M. Robert-L. Borden, qui devient membre du Conseil Privé.

OBITUAIRE

Nous apprenons avec peine que Monsieur Gabriel Henry, ingénieur au département de l'agriculture, à Québec, a eu la douleur de perdre sa vieille mère, ces jours derniers. Madame Gustave Henry est pieusement décédée à Colombes, près de Paris-France.

INSPECTEURS D'ÉCOLES

Le congrès des inspecteurs d'Écoles s'est ouvert mardi à Montréal, avec beaucoup d'éclat sous la présidence de l'Hon. M. de La Bruère.

QUEBEC MONTREAL & SOUTHERN

EXCURSION DU JOUR DES ROIS
Des billets aller et retour seront vendus au prix d'un billet simple plus 0.25, plus 5c prix 0.75.
Départ, les 5 et 6 janvier; limite de retour 8 janvier 1912.

Le Courrier de Saint-Hyacinthe

Journal Hebdomadaire
est imprimé et publié, en la Cité de St-Hyacinthe,
rue Ste-Anne, No 70, par J. DE L. TACHÉ,
domicilié en la dite Cité, de St-Hyacinthe.

ABONNEMENT
\$1.00 par an, Canada et Etats-Unis.
L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque
mois. Tout année commencée se paie en entier

L'enquête sur la United Shoe

Les témoignages se continuent de
L. vant les commissaires, M. A.
Brunette est entendu.

La commission d'enquête sur les
affaires de la "United Shoe Machinery
Company" du Canada a entendu,
ce matin, M. A. Brunette, gé-
rant de la "Eagle Shoe Manufac-
turing Company" et président de la
compagnie Duplessis, qui fabrique
des machines pour les manufactu-
riers de chaussures.

Il a parlé surtout de cette dernière
compagnie, qui ne fait plus affaires,
actuellement, et qui a été mise dans
l'impossibilité de continuer ses af-
faires par les agissements de la
"United Shoe Machinery," pré-
tend-il.

Ce témoignage a soulevé la ques-
tion des pouvoirs des commissaires-
enquêteurs. En effet, la compagnie
Duplessis avait été fondée à Saint-
Hyacinthe. Plus tard, elle déménagea
et alla s'installer dans le Massa-
chusetts. C'est là qu'elle fut obligée
de cesser ses affaires et si la "United
Shoe Machinery Company" a été
pour quelque chose dans l'arrêt de
ses affaires, c'est la "United Shoe
Machinery Company" des Etats-
Unis et non la compagnie subsidiaire
du Canada qui est intervenue. C'est
ce qu'a fait remarquer Mre Thom-
Chase Casgrain, l'un des avocats de
la "United Shoe Machinery."

Mre Charles Beaudry, l'avocat
des manufacturiers qui ont demandé
l'enquête, a répondu que pour s'en-
quérir des agissements de la "Uni-
ted Shoe Machinery" du Canada, il
fallait bien s'enquérir un peu de
ceux de la "United Shoe Machi-
nery" des Etats-Unis, puisque cette
dernière en est véritablement l'âme
et le principal directeur.

M. le juge Laurendeau, le prési-
dent de la commission, a alors per-
mis la question, disant qu'il arrêtera
l'interrogatoire, s'il constate qu'il
n'est vraiment pas pertinent.
La "Duplessis Shoe Machinery
Co" avait été fondée, à Saint-Hya-
cinthe avec un capital de \$700,000 à
\$800,000. Elle a commencé à faire
affaires, il y a quatre ou cinq ans.
Comme les affaires n'allaient pas
bien, elle s'est rendue dans le Mas-
sachusetts, où de multiples injonc-
tions et des procès divers l'ont ru-
inée. Actuellement, elle est en dé-
ficit de \$200,000 et tout son capital
a été dépensé.

Ce changement de pays avait été
fait, parce que la compagnie espé-
rait trouver de meilleurs débouchés
aux Etats-Unis. Les droits d'entrée
des machines aux Etats-Unis sont
plus élevés que les droits d'entrée au
Canada. La compagnie Duplessis ne
louait pas ces machines, comme la
United Shoe Machinery, elle les
vendait.

Ici, Mre Casgrain dit que si la
compagnie a fait faillite, c'est parce
qu'elle était mal administrée et
non parce que la compagnie "United
Shoe Machinery" avait travaillé à
la ruine.

Le témoin a ensuite parlé des af-
faires de la "Eagle Shoe Manufac-
turing Company". Cette compagnie
s'est d'abord servie des machines de
la compagnie Duplessis pour manu-
facturer les chaussures. Mais elle a
dû arrêter de s'en servir, vu que le
mauvais état des affaires de la com-
pagnie Duplessis rendait impossible
l'achat des pièces de rechange.

La compagnie "Eagle" a alors de-
mandé à la compagnie "United
Shoe Machinery" de lui procurer des
machines. Cette compagnie a refusé
à moins que la compagnie "Eagle"
ne se serve exclusivement de ses
machines. C'est ce que cette der-
nière compagnie a finalement été for-
cée de faire et elle n'emploie actuel-
lement que les machines de la "Uni-
ted Shoe Machinery Company".

(La Patrie).

**DISTRIBUTION DE GRAIN DE SEMENCE
ET DE POMMES DE TERRE**

Par les Fermes Expérimentales Fédérales
1911-12.

Suivant instructions de l'honorable
Ministre de l'Agriculture, nous ferons
aux cultivateurs du Canada, dans le
cours de l'hiver et du printemps,
une distribution de variétés de grain
et de patates de qualité supérieure.
La distribution générale comprendra
les échantillons suivants: Blé (5 li-
vres), avoine (4 livres), orge (5 li-
vres), et pois des champs (3 livres).
Ces échantillons seront expédiés
d'Ottawa. Plusieurs des fermes ex-
périmentales distribueront des pa-
tates (en échantillons de 3 livres);
mais les cultivateurs de l'Ontario et
du Québec seulement, recevront
leurs patates de la Ferme expéri-
mentale d'Ottawa. Tous les échan-

tilions seront expédiés francs de port
par la poste.

Tout cultivateur demandant un
échantillon devra, afin que nous
puissions lui choisir un échantillon
approprié, donner des détails sur la
nature du sol à ensemencer, de même
qu'il devra, aussi, nous renseigner
sur les variétés déjà essayées et jus-
qu'à quel point elles ont donné satis-
faction.

Les demandes doivent être faites
séparément et signées par la person-
ne demandant l'échantillon. Pas
plus d'un échantillon ne peut être
envoyé sur chaque ferme. Les de-
mandes sur formules préparées à cet
effet par une tierce personne, ne
peuvent être acceptées.

Comme notre approvisionnement
de semences n'est pas incépuisable,
nous conseillons aux cultivateurs de
ne pas tarder à nous adresser leurs
demandes, autrement ils pourraient
être déçus. Aucune demande ne
sera acceptée après le 15 février.

Toutes demandes pour grain (ainsi
que celles pour patates) doivent être
adressées franches de port, au Céréal-
iste du Dominion, Ferme expéri-
mentale centrale, Ottawa.

Les demandes de patates par les
cultivateurs des autres provinces
doivent être adressées, port payé, au
Régisseur de la ferme expérimentale
succursale la plus proche.

J. H. GRISDALE,
Directeur des fermes expérimentales.

L'ÂME JUIVE

La Correspondance de Rome reçoit
de son correspondant de Vienne, la
très importante communication sui-
vante:

Il y a eu à Lemberg un congrès
sionniste qui mérite l'attention par-
ticulière des "goïm", c'est-à-dire de
nous, les Goyim, les païens, la ca-
naïlle destinée à être l'esclave d'Is-
raël. A l'heure qu'il est, avec la
domination désormais affichée de la
Synagogue doublée de la loi, il fan-
drait bien avouer que les goïm mé-
ritent le beau sort que la banque loge
synagogue leur prépare, s'ils ne se
souciaient eux-mêmes de s'informer
pour tâcher d'y échapper.

Au congrès de Lemberg un rabbin
a prononcé un discours qui donne
d'une façon discursive la mentalité des
sionnistes, des "jeunes-juifs" des
Israélites évolués et conscients.

Le rabbin a dit:
"Mes frères! Voici dix neuf siè-
cles que les juifs luttent pour s'em-
parer du gouvernement du monde
chose que Dieu lui-même a promise
au patriarche Abraham. Cependant
la Croix a remporté la victoire et a
abattu les juifs. Ceux-ci, dispersés
dans toutes les parties du monde,
furent trop longtemps l'objet de
persécutions atroces. Mais, espérons
quand même! Le fait, que les juifs
sont dispersés à travers tous les con-
tinent prouvent que toutes ces ter-
res leur appartiennent. Nous assis-
tons à un spectacle imposant: Israël
devient, chaque jour, plus puissant."
"L'or devant lequel s'incline l'hu-
manité, l'or tant vénéré, presque
tout l'or est dans les mains des juifs,
et l'or c'est l'avenir d'Israël. Les
temps des persécutions sont déjà
passés. Le progrès et la civilisa-
tion des peuples chrétiens consti-
tuent les meilleurs chrétiens qui
couvrent les juifs et facilitent la réa-
lisation des plans de ces derniers.
Nous, les juifs, nous avons réussi à
nous emparer des centres principaux
de la bourse mondiale; bourses de
Paris, de Londres, de Vienne de
Berlin, d'Amsterdam, de Amsterdam
sont à nous. Partout où les juifs se
trouvent, ils disposent de capitaux
énormes."

"Tous les Etats actuels sont en-
dettés. Ces dettes obligent les Etats
à donner en caution aux juifs toutes
les mines, tous les chemins de fer,
toutes les fabriques de l'Etat.
Mais il est encore nécessaire que
les juifs s'emparent des terres, sur-
tout des "latifundia". Si les gran-
des propriétés passaient dans les
mains juives, alors des ouvriers chré-
tiens qui y travaillent procureraient
aux juifs des revenus énormes."
"Nous étions courbés sous le joug
depuis 19 siècles; maintenant nous
sommes devenus plus grands que
nos oppresseurs. Il est vrai que
certains juifs se laissent baptiser;
mais même ce fait finit par nous
donner plus de force, car un juif
baptisé ne cesse jamais d'être juif.
Il viendra le temps où les chrétiens
voudront devenir juifs, mais le peu-
ple de Juda les repoussera avec
l'épée."
"L'ennemi par excellence des
juifs, l'ennemi par sa nature, c'est
l'Eglise Catholique. Voilà pourquoi
nous, les juifs, nous devons pousser
sur cet arbre maudit l'esprit de l'in-
crédulité, de libertinage et l'indis-
cipline. Nous devons aussi attiser
la lutte et les dissensions entre
les différentes confessions chrétiennes."
"En première ligne nous devons
lutter implacablement et sur tous
les terrains, contre le clergé catho-
lique. Nous devons jeter sur la tête
des prêtres les railleries, les impré-
cations, les scandales de leur vie
privée pour les livrer au mépris et
à la dérision du monde."
"Nous devons accaparer l'école.
La religion chrétienne doit disparaître,
l'Eglise perdra son influence en
devenant pauvre, et ses richesses
deviendront la proie d'Israël."

"Les juifs doivent prendre tous
dans leurs mains, et surtout le pou-
voir et les emplois. Le barreau, la
magistrature, la médecine doivent
devenir juifs. Un médecin juif a la
meilleure occasion d'entrer en rela-
tions intimes avec une famille chré-
tienne."
"Les juifs doivent mettre fin à
l'indissolubilité des mariages chré-
tiens et établir partout les unions
civiles. La France est déjà dans nos
mains; maintenant c'est le tour de
l'Autriche."
"Enfin, nous devons nous emparer
de la presse. C'est ainsi que notre
règne sera assuré et complet."

Je ne fais que traduire ces admi-
rables discours publiés dans plusieurs
journaux, entre autre par le journal
polonais "Straz Polska".
On dira que le rabbin était ivre.
Ce serait une explication de ces
aveux vraiment énormes. S'il était
ivre, c'est un beau cas du vieux dic-
ton "in vino veritas". Mais il n'est
pas nécessaire que le jeune juif fat
ivre d'alcool; il lui suffit de s'enivrer
du fanatisme sionniste qui n'est
qu'une forme "moderne" du vieil
esprit talmudique.

Des discours tels que celui que je
viens de citer et pires encore, sont
débités sans cesse dans nos milieux
juifs, surtout quand ils se croient en
sûreté. Depuis Cracovie jusqu'à
Buda Pest les hurlements des bêtes
fauves du ghetto se font entendre de
temps à autre, à toute occasion:
mais qu'elles hurlent ou qu'elles se
taisent, elles guettent sans cesse la
proie avec des yeux de faim et de
haine.

Et les goïm continuent à dormir
ou à se chamailler pendant que le
cerce de mort se resserre autour
d'eux.....
—"Corr. de Rome".

**BIBLIOGRAPHIE
LE ROSAIRE**

Cette intéressante revue publiée
par nos Révérends Pères Dominicains
en 1912, avec une toilette nouvelle. La
direction nous fait entrevoir des chan-
gements plus importants dans la ré-
daction de la revue. On la rendrait
plus doctrinale et plus scientifique,
et plus adaptée aux intelligences
modernes, et revêtue des armes de
l'apologétique chrétienne. Et tant
donné le caractère actuel de la
revue, — on peut dire que nos bons
religieux veulent toujours faire des
saints, mais des saints qui sont en
même temps des soldats. Il n'y a
pas de mal à cela..... sauf pour le
grand adversaire.

Tous nos bons souhaits. On s'a-
bonne au content des Dominicains
de cette ville. Prix \$1.00 pour le
Canada, et \$1.25 pour les Etats-
Unis.

SOMMAIRE :
LA REDACTION Souhaits et étren-
nes.—H. H. Le premier Chapitre
Provincial des Dominicains au Cana-
da.—ALBERT GUITTARD Le "Gloria
in excelsis".—R. P. MARTIN, O. P.
L'esprit de famille (suite et fin).—
R. P. HAGE, O. P. La cause de la
Tempérance: Une nouvelle brochure
de R. P. Doyon, O. P.—HISTOIRE
Les Evénements Dominicains aux Etats-
Unis.—VARIÉTÉ L'Index jugé par
Françoise Sarréy.—BIBLIOGRA-
PHIE La chaire Française et la So-
ciété.

Dans la livraison de décembre de
l'"Enseignement Primaire", M. C.
J. Magnan, directeur de cette revue,
ouvre aux élèves des académies ru-
rales de garçons un concours qui
mérite d'être signalé et encouragé.

Le but de ce concours est de dé-
velopper chez les élèves de nos ac-
adémies le goût de la géographie ré-
gionale, de les habituer à observer
autour d'eux, et de rédiger une étu-
de précise sur le milieu qu'ils habi-
tent.

Ce travail devra être accom-
pagné de cartes représentant fidèle-
ment le plan de la localité.

Voici les conditions du concours:
1o—Chaque Académie rurale de
garçons, académies sous contrôle des
commissaires, fera faire aux élèves
de 7e et de 8e année, la monographie
de la paroisse où elle est située.
Cette rédaction devra être accom-
pagnée de deux cartes géographiques
"ad hoc": la première représentant
le village et la paroisse — ou partie
de la paroisse — vu du haut d'une
colline ou d'un endroit élevé, sur la-
quelle se détachent le clocher paro-
issial, l'école ou le couvent, le
moulin ou la fabrique, la fromagerie
ou la gare, etc.: c'est la municipalité
en relief; la seconde, le plan ou
"la carte" du village et la paroisse
de la figure ci-dessus indiquée; cet-
te dernière sera le simple plan de la
paroisse, lignes de contours, cours
d'eau, routes, etc.

L'élève, après le "titre" de la lo-
calité et sa situation géographique,
dira un mot de l'histoire de la pa-
roisse, des souvenirs historiques qui
s'y attachent, des monuments re-
marquables qui s'y trouvent. Puis
population, industries — agricoles ou
autres, — statistiques sur ces indus-
tries locales, voies de communica-
tion, etc., etc.

2o—Le meilleur travail de chaque
académie, signé par l'élève vain-
queur, devra être adressé au direc-
teur de l'"Enseignement Primaire"
avant le 15 janvier 1912.
La monographie ne devra pas
avoir plus de trois pages manuscrites,
format papier ministère, ou deux

**LE SANG C'EST LA VIE.
LES PILULES ROUGES
SONT DU SANG.**



Mme C. GRENIER

Il y a quatre ans, j'avais fait
beaucoup d'efforts pour porter un
meuble et, à partir de ce moment,
il me fut presque impossible de tra-
vailler. Je souffrais de douleurs in-
ternes, perdais des forces et mal-
graisais beaucoup, malgré bien des
ménagements et des soins. Je com-
mençai à prendre les Pilules Rou-
ges dont l'effet fut vraiment mer-
veilleux. Je gagnai vingt livres
dans l'espace de quelques mois,
mes forces se doublèrent et toutes
mes douleurs disparurent. C'est
donc avec plaisir aujourd'hui que
je redis l'efficacité des Pilules Rou-
ges.—Mme W. GRENIER, 32 Brid-
ge, Manchester, N. H.



Mme M. ROBERGE

Plusieurs médecins m'avaient
traitée, puis ensuite abandonnée,
me croyant prise d'un mal incurable,
la consommation. Je toussais
beaucoup et avais des douleurs dans
le dos. Tout cela n'était rien com-
paré à la faiblesse. J'étais au lit
presque continuellement et lorsque
j'essayais de me lever, il me fal-
lait m'accrocher aussitôt et bien m'ap-
puyer, ma tête tournait. Je ne pre-
mais plus de remède et j'aurais at-
tendu la mort sans regret si mes
petits enfants n'eussent eu besoin
de toute mon affection. Des amis
ayant insisté, je pris des Pilules
Rouges et je crus à un miracle
quand, après en avoir employé quel-
ques boîtes, je me sentis ranimée.
Ce merveilleux remède m'a sauvé
la vie et ramené à la santé. Mme
M. ROBERGE, 14 Second St., Lo-
well, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Améri-
caine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274
rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir
voir nos médecins.

Les Pilules Rouges, jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules portant l'éti-
quette de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, se trouvent chez tous les marchands de
remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du
prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées:
COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal



Mère, vous serez satisfaite si vous servez du Sirop des Enfants du Dr Coderre

J'étais peiné de voir mon dernier bébé chétif, toujours malade et pleurant sans
cesse. Comme aux autres, je lui donnai du SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE
qui, en calmant les douleurs et provoquant le sommeil, lui ont permis de prendre des
forces et de se bien développer.—Mme W. CASTELLO, 15 avenue Huron, Montréal.
Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement; ne le laissez pas pleu-
rer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du SIROP DES ENFANTS du Dr
CODERRE, il n'y a rien de meilleur.
Mais, défiez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûre d'avoir le
véritable, voyez si la signature, de Dr J. EMERY CODERRE est bien sur
chaque bouteille.
En vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 25 cts la bouteille.

la ville, demandant à M. F. H. Hé-
bert de faire la lutte.
Nous n'avons pu rencontrer celui-
ci, mais on nous assure qu'il ac-
ceptera.
La campagne municipale sera dono
des plus chaudes, car les deux hom-
mes sont très forts. M. Denaud fait
partie du conseil depuis 10 ans. M.
Hébert est un ancien échevin et s'est
toujours intéressé aux questions mu-
nicipales. Les deux ont des amis
très influents.
La nouvelle ligne des citoyens se
prononcera en faveur de l'un des
deux candidats, et nul doute que
cette décision pesera beaucoup dans
la balance le jour du scrutin.

**LA PROVINCIALE
DU CANADA**

ASSURANCE

**CONTRE LE FEU, SUR LA VIE, LES ACCIDENTS
ET LA MALADIE.**

Bureau-Chef: MONTREAL — 160, rue St-Jacques.

Notre magnifique CALENDRIER pour 1912, d'une grandeur de 26 x 18 pouces,
imprimé en deux couleurs, donnant les phases de la lune, fêtes religieuses et légales,
sera envoyé à toutes Maisons d'Affaires dans la Province, sur réception de 10 centes
pour frais d'emballage.

EPIPHANIE

Des billets aller et retour seront vendus entre toutes les gares de Québec et Ontario, Ottawa, Jonction Côté et l'Est, au prix d'un billet simple de première classe.

NOTES LOCALES

Le Jour des Rois on répètera à la grand'messe à l'Église Notre-Dame du Rosaire la messe de Gounod exécutée le jour de Noël.

Mlle Girard, 250 Cascades. Confection de robes, manteaux et lingerie.

Jendi, le 30 décembre est décédé en cette ville au monastère du Précieux-Sang, la Révérende Sœur Marie-Anne de Jésus. Elle était âgée de 58 ans et comptait 40 ans de vie religieuse.

Elle était la fille de feu M. Téléphore Rousseau, de Nicolet; belle-sœur de Joseph Eugène Roberge, de Lambton, Beauce; sœur de la Rvd. Sœur Ste Hélène, de l'hôpital du Sacré-Cœur, de Québec.

M. Emmanuel Rousseau, de Nicolet, cousin de la défunte; M. Eugène Roberge et J. Roberge, de Lambton, J. I. Lafleur, marchand, de Montréal, assistaient aux funérailles.

M. Bergerre, professeur, ouvrira très prochainement des Cours pratiques de Langue Anglaise, Conversation et Correspondance, à prix très réduits. S'adresser à

M. BERGERRE, Maison Ang. Larivière, 80 rue Wilfrid.

Il y avait, jeudi soir le 28 décembre, examen semi-annuel à l'École Commerciale Pratique Lalime.

Les élèves étaient tellement nombreux, qu'il a fallu restreindre les invitations, pour se limiter à quelques banquiers et hommes d'affaires de la ville, parmi lesquels nous avons remarqué: MM. P. A. Labadie, gérant de la Banque Nationale; Jules Laframboise, gérant de la Canadian Bank of Commerce; J. C. Thivierge, gérant de la Banque Hochelaga; W. A. Moreau, de Montréal, comptable; l'hon. sénateur Dessaulles; M. le Dr R. Latraverse, de Sorel; M. Louis Lalime, cultivateur; M. le Dr G. H. Turcot et quelques autres.

Les élèves ont fait des exercices d'additions, de multiplications et d'intérêts qui ont été trouvés absolument étonnants, et qui, en maintes occasions, ont soulevé des applaudissements. MM. Lucien Latraverse et Hector Beauregard se sont fait admirer d'une manière tout à fait spéciale.

Voici la liste des prix: Médaille d'or décernée à M. Lucien Latraverse, pour le meilleur résultat obtenu en arithmétique. Médaille d'argent décernée à M. Hector Beauregard, comme ayant fait le plus de progrès en arithmétique. Médaille d'or, décernée à Mlle R. Dufresne, pour l'étude de la sténographie. Médaille d'argent décernée à M. Blanchard, pour rapidité et précision en clavographie. Médaille d'argent, décernée à C. Drainville, pour concours en calligraphie. Médaille d'argent décernée à Wilfrid Gauthier, pour mérite dans l'étude de l'anglais. Prix d'Excellence, magnifique volume, décerné à Gustave Beaudry, comme récompense du travail constant, de la bonne conduite et du succès général dans la classe commerciale. Diplôme de sténographie française: MM. Lucien Latraverse, Hector Beauregard et Hormidas Dufresne. Diplômes de sténographie anglaise: MM. Lucien Latraverse et Hector Beauregard. Diplômes de commerce: MM. Lucien Latraverse, Hector Beauregard, J. E. Demers et Arthur Leclerc.

MIEU! MIEU!—Toujours en mains, miel garanti pur. Au marché Centre le samedi ou à ma demeure les autres jours.

OHS. PELOQUIN, St. Hyacinthe

Notre ancien concitoyen, M. Emile Berthiaume, chef de police, à Fraserville, était à St-Hyacinthe ces jours derniers.

A VENDRE.—En la cité de Saint-Hyacinthe un grément de charretier avec propriétés et clientèle établie depuis nombre d'années. Pour informations s'adresser au bureau du COURRIER, personnellement ou par lettre.

CHRONIQUE PAROISSIALE

Semaine du 29 au 5 Janvier

NAISSANCES Cathédrale

Joseph, Rolland, né le 28 déc. fils de Joseph St Georges menuisier, et de Alma Charron.—Laurent, Henri, Joseph, né le 28 déc. fils de Henri Scotte marchand et de Marie-Louise Poirier.—Marie, Corinna, Juliette, née le 1er janvier, 1912, fille de Romulus Brodeur marchand, et de Palmella Cadorette.—Marie, Olivia, Océile, née le 31 déc. fille de Arthur Chenette, menuisier et de Olivia Bilodeau.

Paroisse Joseph, Noël, Antonio, né le 24 déc. fils de Damaso Arpin et de Délia Casavant.—Marie, Corinne, Noelle, née le 25 déc. fille de Arthur Boucher et de Anna Brasseur.—Ma-

—M. René Dufort, de Manchester N. H., était de passage en ville au commencement de la semaine.

ON DEMANDE.—Un représentant actif pour Saint-Hyacinthe et le district environnant, pour vendre le stock des pépinières, pour la plus grande pépinière du Canada, afin de rencontrer la demande qu'il y a dans la Province de Québec pour les arbres fruitiers.

L'intérêt spécial que l'on prend dans votre province dans la culture des fruits, donne à un homme actif une occasion de faire de grandes affaires.

Nous offrons à l'homme convenable un emploi assuré et des gages libéraux.

STONE & WELLINGTON, Toronto, Ont.

—M. Jules Chabot, de Champlain, N. Y., a passé une semaine chez son père, M. Elzéar Chabot.

A VIS Depuis quelque temps nous recevons souvent des avis par téléphone que des lampes servant à éclairer les rues ne fonctionnent pas. Nous tenons à avertir le public que nous n'avons rien à faire avec l'entretien des lampes en question.

En conséquence, nous prions le public de prendre note que les plaintes au sujet de l'éclairage des rues doivent être adressées au bureau de la Cité ou à la Station de Police.

La Cie de Gaz, Electricité et Pouvoir, St-Hyacinthe.

—Madame Foley, de Toronto, est depuis quelques jours, avec ses enfants, chez son père, M. Benoit de la Providence.

PATINS! PATINS! PATINS! —La saison des patins et raquettes est arrivée, n'oubliez pas que la place pour se les procurer est chez Jos. Ledue & Fils, 68 St-Simon.

—Mlle Lemire, de Montréal, est depuis quelques jours chez Madame Eugène Turcot.

—Mademoiselle Françoise Casavant, qui étudie à l'Abbaye de Lorette, à Toronto, passe ses vacances chez son père, M. Claver Casavant.

—M. Henri Gagnon, de Québec, est chez M. Samuel Casavant.

Beaucoup D'autres Guérisons

A ajouter à la longue liste, dues à ce FAMEUX Remède.

Glanford Station, Ont.—"Je fais usage du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham depuis plusieurs années et n'ai jamais trouvé une autre médecine qui puisse lui être comparée. J'avais des ulcères et chute de l'utérus, et les médecins ne me faisaient aucun bien. J'ai souffert atrocement jusqu'au jour où j'ai commencé à prendre cette médecine. Elle m'a beaucoup soulagée aussi d'autres femmes à qui j'avais recommandé."—Mrs. HENRY CLARK, Glanford Station, Ont.

AUTRE GUERISON Harvey Bank, N.B.—"Je puis hautement recommander le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à toutes les femmes souffrantes. J'en ai fait usage pour faiblesse féminine et menstruation douloureuse et il m'a guérie."—Mrs. D. V. BARBOUR.

Parce que votre cas en est un difficile; que les médecins ne vous ont fait aucun bien, ne continuez pas de souffrir sans faire l'essai du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il a guéri sûrement bien des cas de maladies féminines telles que inflammation, ulcération déplacements, tumeurs fibreuses, irrégularités, douleurs périodiques, mal de dos, sensation de pesanteur, indigestion, vertige, et prostration nerveuse. Il n'en coûte pour ainsi dire rien, pour l'essayer, et les résultats valent des millions pour bien des femmes souffrantes.

Si vous désirez des conseils spéciaux écrivez à Mrs. Pinkham, Lynn, Mass., pour les avoir. Ils sont gratuits et toujours profitables.

Chronique Paroissiale

Semaine du 29 au 5 Janvier

NAISSANCES Cathédrale

Joseph, Rolland, né le 28 déc. fils de Joseph St Georges menuisier, et de Alma Charron.—Laurent, Henri, Joseph, né le 28 déc. fils de Henri Scotte marchand et de Marie-Louise Poirier.—Marie, Corinna, Juliette, née le 1er janvier, 1912, fille de Romulus Brodeur marchand, et de Palmella Cadorette.—Marie, Olivia, Océile, née le 31 déc. fille de Arthur Chenette, menuisier et de Olivia Bilodeau.

Paroisse Joseph, Noël, Antonio, né le 24 déc. fils de Damaso Arpin et de Délia Casavant.—Marie, Corinne, Noelle, née le 25 déc. fille de Arthur Boucher et de Anna Brasseur.—Ma-

rie, Claire, Lorette, née le 29 déc. fille de Hormidas Chicoine et de Marie Louise Chagnon.—Marie, Rose, Rolande, née le 31 déc. fille de Louis Zéphirin Turcotte et de Marie Rose Délima Lussier.

MARIAGE Cathédrale

Le 2 janvier, 1912, entre Onésime Frédéric Despars, bourgeois et Adéline Brien.

DECES Cathédrale.

Marie, Jeanne, fille de Noël Bernard menuisier, et de Alma Beauregard, décédée le 27 déc. à l'âge de 4 mois.—François-Xavier Bertrand, manufacturier, époux de Henriette Ducharme, décédé le 26 déc. à l'âge de 78 ans.—William Lacoste, décédé chez les Frères Maristes à l'âge de 40 ans, le 28 déc.—Valérie, décédée le 31 déc. à l'âge de 2 mois, fille de Hector Lorange, plombier et de Régina Gaocher.—Christiana, décédée le 1er janvier à l'âge de 9 ans, fille de Hector Pouliot journalier et de Marie-Louise Gravel.—Lucienne, décédée le 1er janvier, à l'âge de 4 mois, fille de Alvarez Beaupré, boucher et de Georgianna Beauregard.

Paroisse

Rosaline, Berthe, décédée le 21 déc. fille de Hermas Chagnon et de Marie Louise Cormier.—Marie, Eugénie Rousseau, des Religieuses Adoratrices du Précieux-Sang, fille de Téléphore Rousseau et de Hélène Bellesose, décédée le 25 déc. à l'âge de 58 ans.—Marie, Paule, décédée le 29 déc. fille de Prosper Oôté et de Azélie Langelier.

DECES

Mercredi, le 27 décembre, est décédé à St Denis, M. William Bousquet, à l'âge de 65 ans et 10 mois, après une maladie de 3 mois.

M. Bousquet était cultivateur d'une magnifique propriété, sur la rivière Richelieu, jusqu'à l'âge de huit ans, il vint demeurer au village de St Denis. M. Bousquet a su par son travail et son énergie, se créer une honnête aisance. M. Bousquet était veuf depuis 23 ans, il laisse pour déplorer sa perte, deux filles, Mme Josaphat Audette, de St Charles et Mme Louis Poulette, de New Bedford, Mass., et un grand nombre de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite et le service funèbre chanté par le Rev. M. Lévesque. Le deuil était conduit par ses petits fils Raoul et Lionel Audette, et Lorenzo Poulette, ses deux gendres, Josaphat Audette, industriel de St Charles, et M. Louis Poulette, contracteur de New Bedford, Mass., son beau-frère Adjour Huard, ses neveux, Georges, Elphège et William Roy, et Josaphat Charron.

Les porteurs étaient MM. Joseph Bousquet, Ephrem Chaput, Magloire Janson, Elie Auger, Toussaint Laflamme et Tréfilé Laflamme, tous amis du défunt.

Dans le cortège funèbre on remarquait MM. Dr Richard, Edouard Archambault, Xavier Paradis, Omer Huard, Magloire Vézina, Hormidas Meunier, Herméguille Pétrin, Pierre Richard, Elzéar Larue, Elie Laperle, Napoléon Lussier, Georges Guertin, Isidore Girard, Jos. Bousquet, Toussaint Goulet, Joseph Goulet, Alfred Bousquet, Joseph Archambault, Elzéar Millier, Ovide Charron, Louis Majeur, Adolphe Beauregard, Magloire Archambault, Amédée L'Heureux, Donat Desrochers, François Phaneuf, Raphaël Dragon, Philias Charron et Paul Gariépy et étaient venus de l'étranger; Charles Charron, Arthur Bénédicte et Alphonse Lussier, de St Charles, Alphonse et Edmond Poulette, Edmond Millier, MM. Langevin et Fontaine, de Laprésentation.

Ses funérailles ont eu lieu le 30 décembre à St Denis.

Nos respectueuses sympathies à la famille.

Décédé avant-hier à Emileville (S. Pie) Armand St-Onge, âgé de 17 ans fils de M. Joseph St-Onge, tailleur de cet endroit.

Le jeune homme est mort d'un accident arrivé en glissant près de chez lui.

Le service et inhumation ont lieu demain matin 6 janvier, à 8 heures à St-Pie.

Nos respectueuses sympathies.

A Montréal le 3 courant, à l'âge de 68 ans, est décédé Norbert Birtz, époux de Dame Philomène Jodoin. Les funérailles ont eu lieu ce matin à Montréal.

De Partout

A Montréal est décédé subitement ces jours derniers M. J. Langevin, de la rue St-Hubert.

M. J. Langevin était le frère de Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface, de M. l'abbé H. Langevin, curé d'Hochelaga et veuve de Mgr Racicot, auxiliaire de Mgr Bruchési.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte sa femme et son fils, M. Charles Auguste Langevin, gérant du département des passagers du Canadien Nord.

Feu M. Langevin était autrefois marchand à Winnipeg, mais par suite du mauvais état de sa santé, il était revenu à Montréal, il y a seize

Pas d'Excès! Les Forces de l'homme sont limitées. Avec les PILULES MORO

Cependant, les forces se doublent et se maintiennent.

"A l'homme comme à la mer, Dieu a dit: "Tu n'iras pas plus loin."

Dans ces paroles d'un auteur favori du siècle dernier, il y a vraiment tout un monde de vérité. Oui, les forces humaines sont bien limitées et, vouloir les dépasser, c'est tenter l'impossible, et s'exposer à des avaries dont on ne peut jamais mesurer l'étendue.

Que d'hommes cependant péchent de ce côté!

La force, le courage, l'énergie, l'ardeur au travail, de même que le dévouement de tout homme laborieux et honnête, ont toujours fait notre admiration. Tout ce que nous pouvons condamner c'est l'excès en tout, même dans le travail. Et c'est pourtant là un défaut trop commun chez nos hommes d'aujourd'hui.

La paresse n'est plus à la mode, d'ailleurs le paresseux n'a plus qu'à faire malgré pitance par ce temps où le coût de la vie va toujours en augmentant, même pour les choses les plus essentielles à l'existence, comme le manger et le logement.

Mais, par contre, s'il y a moins de paresseux qui se rouillent l'intelligence et le cœur dans l'oisiveté, il y a peut-être maintenant trop d'hommes courageux et entreprenants qui ambitionnent d'une façon déplorable sur leurs forces et usent ainsi leurs propres capacités.

Nous en voyons la preuve en considérant tous ces pauvres débilisés qui ont à se plaindre d'un mal, qui d'un autre.

Chez quelques-uns, c'est le foie, les reins, le cœur qui sont en mauvais ordre; chez d'autres, c'est l'estomac qui fait défaut. Tous ces troubles, que l'on rencontre si souvent chez les hommes, jeunes ou vieux, proviennent du surmenage, d'un surcroît de travail, d'un excès quelconque.

Rien ne peut remédier à pareille situation, ce n'est les fameuses PILULES MORO préparées tout spécialement pour les hommes malades.

Dans tous les cas où elles ont été employées, les PILULES MORO ont amplement prouvé leur efficacité. Bien des fois elles ont fait beaucoup mieux que les soins et traitements combinés de plusieurs médecins avec des remèdes ordinaires.

Aussi les PILULES MORO jouissent-elles, à bon droit, d'une réputation universelle que leur ont valu des cures répétées dans maintes circonstances diverses.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal. Les hommes malades qui ne peuvent se rendre à nos bureaux sont invités à écrire à nos médecins.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



M. WILFRID LEBLANC, 58 rue Salem, Worcester, Mass.

"À l'âge de 15 ans, à cause d'un effort, je fus bien malade et souffrant, et sans l'énergie de ma jeunesse et un peu d'amour-propre, je serais resté au lit. J'avais de fortes douleurs dans les reins et dans l'abdomen. Un médecin me donna des soins pendant six mois, mais sans me soulager beaucoup et sans me rendre les forces que j'avais perdues. Conseillé par des personnes sages, je fis usage des Pilules Moro. Je n'en étais encore qu'aux débuts que je me sentais plus à l'aise. À partir de là j'allai de mieux en mieux et d'une manière surprenante je gagnais des forces et bientôt ma guérison fut complète."—WILFRID LEBLANC, 58 rue Salem, Worcester, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal. Les hommes malades qui ne peuvent se rendre à nos bureaux sont invités à écrire à nos médecins.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

ans. Le défunt était né à Saint-Liboire, comté de Laprairie. Nos respectueuses condoléances.

Upton, 30. — M. P. Morin a été élu en remplacement de M. Edmond Saint-Louis, sortant de charge.

Ottawa, 35. — Le conseil de la Milice annonce qu'il a accordé un nouveau terme au colonel G. C. Jones comme directeur général du corps médical de la Milice permanente.

Le capt. G. H. Denault, du 54e Carabiniers de Sherbrooke, est transféré au cadre de réserve; le lieutenant Donat Mercure se retire du 3e de Joliette; le capt. J. N. Simard est promu major du 84e de St-Hyacinthe; le paie maître T. P. Morin, du 87e de Québec, se retire du service et conserve son grade de major; le lieutenant Horace McDonald est promu capitaine du 86e de Montréal, en remplacement de T. Foisy, démissionnaire.

Le grand bazar annuel de St-Charles de Richelieu, au bénéfice du couvent de ce village s'est ouvert le 31 décembre et se terminera le 7 janvier.

M. Lucien Hébert, fils de M. Philippe Hébert, le sculpteur bien connu, vient de mourir à Belœil après quelques jours de maladie seulement.

M. Hébert était établi à Belœil depuis plusieurs années. Il s'est occupé d'agriculture jusqu'à il y a quelques mois, alors qu'il vendit sa terre et vint s'établir au village même de Belœil.

Il était âgé de 31 ans.

Il laisse une veuve et cinq enfants.

L'Ange Gardien, Co. de Rouville. — Le 27 décembre ont eu lieu les funérailles de M. J. B. Dubé, fils, marchand de cette paroisse, à la station Angéline, décédé le 24, à l'âge de 47 ans, laissant une épouse et huit enfants.

A son décès il occupait les charges de Syndic, de marguillier, de président de la société St-Joseph et de commissaire d'écoles.

Le deuil était conduit par deux de ses fils, Georges-Albert et Aristide, étudiant au Séminaire de St-Hyacinthe.

the, ainsi que par ses deux frères, MM. Napoléon et Albani Dubé.

La société St-Joseph de St-Hyacinthe était représentée par M. J.-B. Morin et celle de l'Ange-Gardien, ayant pour commanditaire et organisateur, M. Ludger Roy, précédait le convoi funèbre, suivie de la société des Artisans. La fanfare de cette paroisse sous l'habile direction de M. Béllisle, M. D., a très bien exécuté une marche funèbre.

La levée du corps fut faite par le Rév. M. J. A. Balthazard, curé de cette paroisse. Le service fut chanté par le Rév. M. H. Messier, curé de St-Hugues et M. Ernest Messier, tous deux beaux-frères du défunt. Le Rév. M. Olivier Archambault, prof. de philosophie au Séminaire de St-Hyacinthe, agissait comme sous-diacre. On remarquait au chœur, le Rév. M. J. A. Balthazard, M. Alfred Dupuis, ancien curé de St-Paul; M. Gaston Roy et M. Albert Lafond. M. Laroque, ancien curé, dirigeait le chœur de chant.

New-York, 3.—Alfred Tennyson Dickens, le fils aîné de Charles Dickens, le célèbre romancier anglais, est mort ici, d'une attaque d'indigestion aiguë.

Le défunt était le fils de feu Alfred Lord Tennyson, poète lauréat d'Angleterre. Il était dans sa soixante-septième année. Il avait vécu en Australie à l'âge de 20 ans. Il demeurait à Melbourne, où sont encore ses enfants. Il avait perdu sa femme il y a quelques années.

M. Dickens était venu en Améri-

que pour faire des causeries sur l'œuvre et la vie de son père. Il était débarqué à Boston, le 29 septembre dernier.



FABRIQUÉ AU CANADA

N'employez que la meilleure lessive:

GILLETT'S LYE

C'est l'Article "Modèle"

PRÊTE A L'USAGE

EN QUANTITÉ QUELCONQUE

Pour faire du savon, adoucir l'eau, enlever les vieilles peintures, désinfecter les évier, les cabinets, les égouts, etc. Une boîte équivalait à 20 livres de SEL DE SOUDE.

En vente partout

E. W. GILLET CO., LTD.

Par guichet de pharmacie

en une minute

ne application de Nerval suffit. Sinon votre

gent rendu. Guérissez aussi la géralgie et

la rage, etc. chez tous les

La Cie d'Imprimerie et Comptabilités de St-Hyacinthe

A Responsabilité Limitée

(Successeur de "L'Imprimerie du Courrier de St-Hyacinthe et de la "Dominion Loose Leaf Ltd.")

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres-Blancs.

Spécialité: Comptabilités à Feuillet Mobiles

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

BUREAU ET ATELIER: 70 RUE STE-ANNE, ST-HYACINTHE, P. Q.

Grand'Mère Babet

(Suite et fin)

—Monte, ma chérie, tu te fatiguerais!

Au départ, Yvonne se faisait prier ne cédant que devant les supplications réitérées de la vieille, mais au retour l'assise d'avoir courue toute la soirée, elle était heureuse de grimper sur les paquets d'herbe qui sous les rayons obliques du soleil, exhalaient leur arôme, mêlaient au bruit des essieux criards comme un parfum de cassiole.

Pour grand'mère Yvonne avait toujours deux ans.

Elle ne la voyait pas grandir. Yvonne resterait éternellement le bébé qui commence à marcher, bébé devenue seulement trop lourde pour qu'elle pût comme jadis le porter dans ses bras, mais pour longtemps encore incapable de se passer de grand'mère.

Chaque soir, avant de se coucher, la vieille continuait d'allumer la veilleuse et de placer sur la table de nuit à portée de sa main, une casserole de lait afin d'apaiser la fin gourmande et le réveil possible de l'enfant.

Elles dormaient côte à côte dans le même lit, et pendant ces insomnies fréquentes, grand'mère se surprenait à fredonner les romances monotones qui endorment les petits, s'étonnant chez Yvonne d'un sommeil qui durait sans interruption de 9 hrs du soir à 5 hrs du matin.

Jamais, évidemment elle n'avait songé à l'envoyer à l'école. Yvonne connaissait les herbes qu'affectionnent les lapins, tous les fruits sauvages que, de juin à septembre, la bonne nature accroche aux ronces et aux sorbiers qu'elle cache, sous l'herbe et la mousse, entre les feuilles étroites des fraisiers.

Elle savait le nom de tous les oiseaux, la façon dont chacun construit son nid, et découvrir les cachettes les plus secrètes où les poules qui ont envie de couver vont pondre leurs œufs.

Que lui manquait-il? Elle avait bien le temps de se casser la tête sur des livres. Et puis, est-ce que grand'mère pourrait vivre une heure sans son enfant?

Rien que l'idée d'une séparation possible secouait de rides la peau parcheminée de son dos, faisait s'entrechoquer les quelques chicots qui se menaçaient, comme des armes ébréchées, dans sa mâchoire branlante.

Et, depuis un an, la vieille tremblait.

Le père semblait se souvenir qu'il avait une fille. Il venait à Beynes plus fréquemment, ne s'en retournant que par le dernier train. Le perpétuel reproche de son regard avait disparu il aimait son enfant.

Et Yvonne peu à peu, s'habitua à lui, courait à sa rencontre du plus loïn qu'elle l'apercevait, causait de lui plusieurs jours après qu'il était parti.

Son père lui parlait de Paris, lui demandait si elle ne s'ennuyait jamais à la campagne, toute seule avec grand'mère, si elle ne voudrait pas plus tard venir habiter chez lui?

Ces journées d'intimité croissante étaient horribles à grand'mère. Tout ce que le père gagnait en amitié dans le cœur de sa fille lui paraissait un vol à son adresse. Ah! mon Dieu, penser qu'un jour il la lui prendrait tout d'un coup!

Mais son fils parti, elle se rassura. La fillette écrivait trop jeune et grand'mère espérait bien mourir avant l'échéance.

Si parfois Yvonne l'interrogeait sur ce Paris dont son père l'entretenait à chaque visite, elle faisait tout d'abord la sourde oreille, puis fondait en larmes quand les questions se répétaient.

Et l'enfant pour apaiser grand'mère lui jurait, les bras autour du cou les lèvres à l'oreille, qu'elle ne la quitterait jamais.

Mais voici qu'aujourd'hui, avec une poupée de carton, une paire de souliers chantants et une robe claire, on la lui avait volée. Elle était partie sans même se retourner.

Grand'mère Babet tressaillait. Le sifflet d'une locomotive déchirait le silence de cette matinée de juin. Un ruban de fumée bleuâtre s'allongeait

se tordait entre la double haie verte. Quelque chose de noir passa dans un fracas de tempête.

Grand'mère Babet se leva de la poussière, tendit le poing à ce monstre rapide qui emportait sa fille et reprit le chemin de la maison.

Apparemment rien ne sembla changé à sa vie. Les très vieilles gens ont des habitudes qu'aucune douleur ne saurait interrompre.

Grand'mère continua de soigner ses poules, de courir les fossés pour l'herbe de ses lapins comme si rien ne s'était passé. Mais dans le pays on assurait qu'elle tombait en enfance.

Elle arrêta tous ceux qu'elle rencontrait, leur demandait s'ils n'avaient pas aperçu sa petite que les voleurs lui avaient enlevée. On l'entendait parler à la petite voiture comme si l'enfant y était installée, les genoux repliés sous le menton, et pouvait lui répondre.

La vieille brûlait toujours toutes les nuits et, chaque soir, grand'mère posait sur la table de nuit la casserole de lait.

Pendant le jour, des heures entières elle guettait, accroupie à sa porte, interrogeait les chemins, s'attendant à voir surgir la silhouette ébouriffée d'Yvonne. Puis, fatiguée, elle s'endormait pour s'éveiller en sursaut, les mains ouvertes afin d'emprisonner les bras traquins de l'enfant qu'elle avait cru sentir autour de son cou. Alors la raison lui revenait. Elle pleurait des larmes lentes et épaisses de vieille qui brûlaient ses paupières au lieu de les rafraîchir.

Mais le plus souvent l'idée d'un rapit hantait sa cervelle égarée. Sa fille était à Paris chez des gens qui la rendaient malheureuse. Elle appelait grand'mère à son aide, suppliait qu'on la ramenât chez elle.

III

Afin d'obéir à cet appel de l'enfant qui ne lui laissait plus de repos, un matin de juillet, grand'mère partit. Elle poussait devant soi la petite voiture vide pour y ramener Yvonne. Elle ne prit pas le chemin de fer; de sa vie elle n'était montée dans cette machine-là.

Elle marcha toute la journée, traversa Plaisir, Grignon, Versailles, longea les coteaux de Sévres. Elle ne sentait pas la fatigue; elle parlait à son enfant.

—Oui ma chérie, c'est grand'mère qui vient te chercher, ne pleure plus.

A chaque tour de roue, la plainte des essieux lui chantait un pas de plus vers la délivrance, endormait sa lassitude. Le soleil était depuis longtemps couché qu'elle allait toujours.

Au crépuscule elle se trouva au bois de Boulogne.

L'herbe la tenta. Elle tomba plus qu'elle ne s'étendit, à jeun depuis la veille. La nuit lui fut douce, la reposa elle rêva qu'elle ramena Yvonne.

L'aube la trouva debout, et, vers 7 heures du matin, elle était rue de la Convention où son fils tenait restaurant.

C'était un jeudi; Yvonne qui avait gardé de sa vie des champs l'habitude de se réveiller tôt, jouait dans la boutique, toute seule avec sa poupée. Elle poussa un cri en apercevant la vieille:

—Grand'mère?

Mais grand'mère faillit ne pas la reconnaître. Ce n'était plus le petit sauvageon de Beynes. Son teint s'était éclairci, ses cheveux bien peignés couvraient harmonieusement ses épaules; elle ne semblait plus dépaycée dans sa toilette de demoiselle.

Toutefois la surprise ne dura qu'une seconde. Grand'mère s'avancait, poussant la voiture et, à voix basse l'air mystérieux et pressé:

—Ils ne sont pas là, eux?

—Qui, eux? demanda Yvonne surprise.

—Mais ceux qui t'ont enlevée. Allons, ne perdons pas de temps; je te ramène.

L'enfant éclata de rire:

—Grand'mère, tu t'amuses! Ta voiture, c'est bon pour ma poupée. Regarde, elle y tient juste. Si tu veux me la laisser, elle me servira bien pour la promener.

Grand'mère s'était mise à genoux. —Alors c'est fini, jamais plus tu ne reviendras chez grand'mère?

—Mais si, mais si. Plus tard aux vacances, papa l'a dit. Ne te chagrines pas, je suis bien ici.

—Ah! tu es bien? je me trompais tu ne m'appelais pas, tu n'as plus

besoin de moi? Pourtant, si tu avais voulu..... Tu te rappelles comme nous étions heureuses quand tu venais avec moi aux champs pour l'herbe des lapins.

Et, toujours à genoux, mais son exaltation tombée, tout le buste écroulé dans la petite voiture qu'elle balançait d'avant en arrière comme au temps où elle endormait Yvonne:

—Si tu avais voulu... mais tout est fini..... fini..... Adieu alors ma petite..... adieu!

Elle poussa un long soupir; ses doigts se crispèrent: Elle n'était plus qu'une vieille chose inerte, poussiéreuse et ridée, que le mouvement imprimé aux roues balançait quelques secondes encore.

JEAN VIOLA.

CHASSEURS expédiez-nous vos FOURRURES et nous vous donnerons les plus hauts Prix du Marché.

REVILLON FRÈRES LIMITED 134-136 RUE MCGILL MONTREAL, P.Q.

Nous donnerons gratis à tous les chasseurs qui nous feront un envoi de fourrures, notre livre "Le Fidèle Compagnon du Chasseur".

NOTRE BEAU CALENDRIER POUR 1912

FARINE PREPAREE XXX DE BRODIE & HARVIE 14 RUE BLEURY MONTREAL



Soumissions pour Fournitures aux Sauvages.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au sous-secrétaire des Travaux Publics, 110 rue de la Montreuil, Ottawa, Ont., le 15 janvier 1912, pour la livraison de fournitures aux Sauvages durant l'année financière se terminant le 31 mars 1913, tous droits payés, à différents points dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

D. McLEAN, Asst. Deputy and Secrétaire, Département des Affaires des Sauvages Ottawa, Ont., le 15 décembre 1911.



Le ministre des Travaux Publics recevra jusqu'à 4.00 p. m., mardi, le 16 janvier 1912, des soumissions pour la construction d'un brise-lames à Kimsiski, comté de Rimouski, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour le brise-lames à Kimsiski, Qué."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des renseignements au ministère des Travaux Publics, à Ottawa, et aux bureaux de M. A. R. Décarie, ingénieur de district, Bureau de Poste, Québec, M. J. L. Michaud, ingénieur de district, édifice de la banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal, et du maître de poste, à Rimouski, Qué.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics, et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, R. C. DESROCHERS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, le 19 décembre 1911.

N. B.—Le ministre ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

SOUMISSION

DES SOUMISSIONS adressées au sous-secrétaire et portant sur l'enveloppe la suscription suivante: "Soumission pour le bois requis à Sorel", seront reçues jusqu'à midi, le quatorzième jour de janvier 1912, pour la fourniture de 40,000 pieds cubes de billots ronds de pin blanc et 10,000 pieds cubes de billots ronds d'épinette jaune, en tous points conformes au devis rédigé par le département de la Marine et des Pêcheries et livrés à Sorel, P. Q., pas plus tard que le trente-neuvième jour de juillet prochain.

On pourra se procurer un exemplaire du devis relatif à ce bois, en s'adressant à l'acheteur du département de la Marine et des Pêcheries à Ottawa ou à un directeur du chantier de Sorel.

Le présent avis est inséré à titre d'information. Les journaux qui publieront cette annonce sans y avoir été autorisés au préalable ne seront pas payés. Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune autre des soumissions. ALEXANDER JOHNSTON, Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries, Ministère de la Marine et des Pêcheries, Ottawa, Canada, le 5 décembre 1911.

UN MEDECIN DONNE SON OPINION

Il dit pourquoi un si grand nombre souffrent de Rhumatisme et de Catarrhe.

Un médecin distingué, célèbre par son traitement efficace du catarrhe et du rhumatisme et des maladies de reins et de vessie écrit ce qui suit:

"Notre climat étant plus ou moins humide et variable est mauvais pour le catarrhe et pour le rhumatisme contre lesquels il faut se garder avec soin. Il dit de plus qu'un grand nombre de Canadiens sont insouciants dans leurs habitudes, et qu'une foule de maladies proviennent autant de cela que du climat. Des vêtements trop légers et une mauvaise alimentation sont des causes de maladies rhumatismales et catarrhales sous n'importe quel climat."

Ce médecin éminent indique la prescription suivante comme le remède le plus simple et le plus efficace qui soit connu de la science, et lui attribue une grande part de ses succès comme praticien.

Extrait Fluidé de Cascara..... 1/4 once. Composé de Carrière..... 1 once. Sirop de Salsaparella..... 1 once.

Dose: Une cuillerée à thé après chaque repas et au coucher. Les éléments qui sont tous végétaux ont un effet direct et spécifique sur le foie, les reins et les intestins et, chassent du système toutes les matières empoisonnées. N'importe quel pharmacien peut vous préparer ce remède, ou encore vous pouvez acheter séparément, les ingrédients vous-même et les mélanger chez vous dans une bouteille. Beaucoup de nos lecteurs devraient profiter de ce remède en tout au moins en gardant la recette.

LES PILULES GALE ROGNONS Pour HOMMES et FEMMES. Les meilleures au monde contre MALADIES des REINS, du FOIE, de l'ESTOMAC et le MAL DE DOS. 50c. la boîte, \$2.50.

ACHETÉES

Nous payons argent comptant et les plus hauts prix sur le marché. Faites affaires directement avec nous et sauvez les frais d'acheteurs. Demandez la liste de nos prix, nous l'envoyons gratis sur demande.

REVILLON FRÈRES LITEE. 134 RUE MCGILL MONTREAL

A VENDRE Au Village de St-Jude, comté de St-Hyacinthe. Un emplacement d'environ un arpent de superficie, avec maison de 24 pieds carrés avec cuisine d'allonge de 16 x 13 environ. 7 chambres en tout, chaudière à feu chaude; aussi boutique de 55 x 20, 2 étages, sur solage, avec chaudière neuve de 10 forces et engin de 7 forces, avec planer et fer à moulures, corroyeur, scie à ruban, machine à tisser, banc de scie ronde, etc., etc.

Ferme à vendre dans le canton de Barry connue sous le nom de "Murray Farm", contenant 292 acres, 100 acres en culture, la balance en pâturage et arbres, on peut enlever 2500 ardoises. Contenant aussi deux maisons et trois granges. Situé sur un magnifique chemin à trois milles du village de Barry, où se trouve l'église, sept magasins, moulins à scie, moulins à farine, boutique de forge, etc., etc. Cette ferme est une des meilleures du canton de Barry et peut être divisée en deux ou trois fermes si l'acheteur le désire.

J. E. GOSSELIN MARCHAND-TAILLEUR a le plaisir d'annoncer à ses nombreux clients et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un département de FOURRURES pour Dames et Messieurs, et s'est assuré les services d'un tailleur expérimenté dans les fourrures.

M. Gosselin est prêt à recevoir toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier.

Satisfaction Garantie. Prix très raisonnables. Une Visite est sollicitée avant de s'adresser ailleurs.

J. E. GOSSELIN, 183 rue Cascades, ST-HYACINTHE.

HUILE DE FOIE DE MORUE OVONOL TONIQUE DES ENFANTS

JOS. O. G. MIGNAULT, INGENIEUR CIVIL ARPEUTEUR-GEOMETRE.

spécialités de constructions d'Aqueducs, d'Égouts et d'Éclairage Électrique. construction de Ponts et chaussées. Développement de Pouvvoirs d'Éan. Arbitrages, Évaluations, etc., etc.

Adresse: SHERBROOKE. P. Q.

LE SEPARATEUR "DOMO" LE MEILLEUR, LE MOINS CHER AGENTS DEMANDÉS PARTOUT. PRIX DE DETAIL: Nos. CAPACITÉ. POUR JUSQU'À. Par. B 110 lbs. 2 vaches, sans bano \$15.00. O 150 " 5 " " " 20.00. 1 200 " 8 " avec bano 30.00. 2 280 " 10 " " " 35.00. 3 450 " 15 " " " 50.00. 4 660 " 25 " " " 65.00.

17 CENTINS PAR JOUR Achètent Le Clavigraphe OLIVER Américain SIMPLE, — FORT, — DURABLE. Reconnu et adopté par les Collèges, Couvents, Bureaux d'affaires et hommes de professions. EN VENTE CHEZ E. H. RICHER & FILS, Libraires ST-HYACINTHE, P. Q.

COURS ET LECONS Français, Anglais, Latin, Mathématiques Élémentaires. G. BERGERE-BATAVOIE PROFESSEUR Diplômé de l'Université de Paris. COURS PRATIQUES DE LANGUE ANGLAISE (Conversation et Correspondance) Préparation spéciale des jeunes élèves aux différentes classes des Séminaires et des Ecoles de Commerce. PRIX TRÈS MODERES. S'adresser à M. BERGERE, Maison Aug. Larivière 80 RUE WILLIAM. TEL. BELL. 208.

A. DANAI, L. C. D. Chirurgien-Dentiste Coin des rues Girouard et St-Hyacinthe ST-HYACINTHE, QUE. A. Cadorette, V. J. Mongeau, John Leary Cadorette, Mongeau & Leary MAÎTRES-CHARRETIERS. Entrepreneurs de pompes funèbres et Embaumeurs Diplômés. — Voitures de toutes sortes pour Mariages, Baptêmes, etc. — Corbillards pour adultes et enfants. Voiture Ambulance. Automobile. Assortiment complet de cercueils "Caskets", etc. Aussi Robes pour Adultes et Enfants. Nous avons en mains tout ce qui est requis pour l'installation de chambres mortuaires. Prix très modérés. 22-24 RUE LAFRAMBOISE ST-HYACINTHE, Que. Téléphone 310.

EMILE SOLIS Libraire en gros et en détail. Rue Casacades, ST-HYACINTHE. Assortiment complet de TAPISSERIES, ARTICLES DE BUREAUX, FOURNITURES CLASSIQUES, LIVRES, OBJETS DE PIÉTÉ et de FANTAISIE, etc. Huile d'olive pour Sanctuaire. Livres de récompenses. SPÉCIALITÉ: Une visite est sollicitée.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM HORAIRES DES TRAINS ALLANT À L'EST 8.33 A. M. — Tous les jours pour St-Liboire, Acton-Vale, Richmond, (Excepté le dimanche) pour Victoriaville, Lévis et Québec. 9.05 A. M. — Tous les jours pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland, (Excepté le dimanche), pour Victoriaville, Lévis et Québec. 5.38 P. M. — Tous les jours, (excepté le dimanche), pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island-Pond. 9.30 P. M. — Tous les jours pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland. ALLANT À L'OUEST 5.21 A. M. — Tous les jours pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal. 7.30 A. M. — Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal. 11.43 A. M. — Tous les jours (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal. 5.00 P. M. — Tous les jours pour St-Lambert et Montréal seulement. 6.27 P. M. — Tous les jours pour Ste Madeleine, Belœil, St-Lambert et Montréal.

CHEMIN DE FER DU Quebec Montreal & Southern Horaire du train corrigé au 14 mai 1911. Tous les jours (dimanches exceptés) VENANT DU SUD, ALLANT AU NORD ARR. à 8.20 a. m. " " 3.15 p. m. DÉPART à 8.40 a. m. — Pour St-Jude, St-Al 5.05 p. m. m. Sorel, et Stations intermédiaires. VENANT DU NORD, ALLANT AU SUD ARR. à 8.10 a. m. " " 5.15 p. m. DÉPART à 10.00 a. m. — Pour Saint-Jude, 5.40 p. m. D. J. ROBERTS, Gérant Général, MONTREAL. L. BOURBEAU, Agent Local.

CHEMINS DE FER Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours comme suit: O. P. R. — Allant à St-Hugues, etc 11.40 et 7.22 P. M. Allant à Farnham, etc.: 8.50 A.M; et 3.15 P. M. I. C. R. — Allant à Montréal, 6.29, 8.43, A. M., 5.14, P. M. Allant à l'Est, 9.30, a.m.; 5.13, p.m. (Nicolet); Ocean Limited, 8.33, p.m.

R & O Du Niagara à l'Atlantique Steamers-Palais, tous les soirs à 7 hrs, de Montréal, pour Québec et le SAGUENAY. Départ pour les "Mille-Isles" à Midi 30 min., tous les jours, dimanches exceptés. Le nouveau Steamer "Saguenay", part de Montréal les mardi et vendredi soir, pour faire le tour du Saguenay: sans chager de bateau. Pour autres détails s'adresser à JOS. F. DOLAN, Agent des billets en ville, MONTREAL. THOMAS HENRY, Directeur du Trafic MONTREAL.

HORACE ST-GERMAIN, NOTAIRE. ASSURANCES. — PRÊTS D'ARGENT. 7 RUE ST-DENIS, ST-HYACINTHE. Ancien Bureau: Décaisale St-Jer au 41

Les Prévoyants du Canada ASSURANCE FONDS DE PENSION ENCORE UN EXCELLENT MOIS POUR LES PREVOYANTS DU CANADA, AU 31 OCTOBRE 1911. 31 déc. 1909 31 déc. 1910 31 oct. 1911 Sections établies dans la Province..... 145 148 217 Nombre de Sociétaires..... 1,880 8,540 13,750 Nombre des parts de Pension..... 5,205 19,269 29,445 Total de l'actif du Fonds de Pension...\$16,461.94 \$76,217.94 \$148,649.14 ANTONI LESAGÉ, Gérant Général. Bureau-Chef: 139 RUE ST-PIERRE, QUEBEC. Représentant à St-Hyacinthe: J. ARMAND BOISSEAU N. P.